



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe d'aide au commerce et à l'artisanat

Question écrite n° 116888

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur la hausse de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (TACA). Cette taxe, créée en 1972, était initialement destinée à financer les retraites des petits commerçants et les aider à se moderniser. Or, depuis 2004, la TACA a augmenté de 168 %, se transformant en véritable impôt. Cette situation risque de mettre certaines enseignes en péril. En conséquence il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de rendre à la TACA sa vocation première.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116888

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 733